

**MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Le, 22 mars 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 mars 2010 au 386, rue Principale à 19:00heures.

Sont présents les conseillères et conseillers suivants :

Gaétane Meilleur	Suzanne Turpin
Denise Langlois	France Perron, absente
Michel Thibeault	Gabrielle Audet

La directrice générale adjointe France Meilleur est présente.

Le maire Claude Ménard procède à l'ouverture de la session.

056-03-2010

AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denise Langlois appuyé par Suzanne Turpin et résolu à l'unanimité que l'avis de convocation a été reçu tel que requis, par la loi et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

057-03-2010

**ADJUDICATION D'UN MANDAT POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ
POUR LE PROJET DE «CENTRE DE SERVICE RÉCRÉOTOURISTIQUE»**

Il est proposé par Gaétane Meilleur, appuyé par Michel Thibault et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme CD Consultant le mandat de mener conformément à l'offre de services professionnels proposée en date du 16 février 2010, une étude de faisabilité dans le respect du devis et des normes d'aménagements reconnues. Ainsi, CD Consultant produira un estimé réaliste des coûts du projet (aménagement et gestion des opérations) et proposera un mode de financement. Le rapport final proposera un budget d'opération mensuel pour les trois premières années d'opération.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

La levée de la séance est donnée par Gaétane Meilleur il est 19 :10hres.

Claude Ménard, maire

France Meilleur, directrice générale, adjointe